

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 910 rendant exécutoires les délibérations n°5 292/6e L et 294/6e L du 1er juin 1966 de l'Assemblée Territoriale de la C.F.S. en matière domaniale .

n° 910

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 juin 1966

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1966

Date du numéro
1 juillet 1966

TEXTE INTÉGRAL

Sont rendues exécutoires les délibérations suivantes de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis en date du 1er juin 1966, en matière domaniale :